

**Communiqué de presse**

**Ancien supermarché Match :  
L'acte de vente est signé**

La Ville de Colmar est devenue propriétaire ce jour de l'ensemble immobilier correspondant à l'ancien supermarché Match situé au 21 avenue de l'Europe (magasin + locaux techniques en sous-sol).

L'acte de vente a été signé en Mairie de Colmar entre M. Gilbert Meyer, Maire de Colmar, et la représentante de la société civile immobilière Europe-Luxembourg, anciennement propriétaire des lieux, conformément à la délibération du conseil municipal du 30 mai 2016.

Par cette acquisition, la Ville de Colmar s'assure du devenir commercial du site qui a vocation à accueillir en particulier des activités de vente de produits alimentaires. De surcroît, elle se rend maître des tantièmes de parking correspondant, ce qui lui permettra de mettre en avant dans les prochaines semaines un projet d'aménagement.

**Contact presse :**

**Delphine Sivignon**

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

[delphine.sivignon@colmar.fr](mailto:delphine.sivignon@colmar.fr)